

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 19/02/2023

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui

souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°180 : RENC WRDC/CAK (S) DU 16/02/2023

- HADJEZ Hamza lic N° 0363 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DJENDLI A/Hak lic N° 399 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 181 : RENC USGA/IRBAS (S) DU 17/02/2023

- HANACHI Med Tahar lic N° 2451 (IRBAS) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- TOUIL Mouad lic N° 0293 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KABOUYA Adel lic N° 0253 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 182 : RENC MCHB/USK (S) DU 18/02/2023

- ROUIBAH Nadir lic N° 0433 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUANINBA Med Fadi lic N° 0481 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUHZAM B/eddine lic N° 0430(MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALHI Med Louai lic N° 0426 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TEBIB Khaled lic N° 0068 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MESLEM Yasser lic N° 0544 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 183 : RENC CMB/ESB (S) DU 17/02/2023

- BOULMERKA Z.eddine lic N° 0185(CMB)Avertissement pour comportement anti-sporif.
- DEGDEG Lamine Lic N° 0207 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- YADOURI N.eddine Lic N° 0229(CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif .
- HELLEL CH.Nawfal lic N° 0044 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sporif.
- CHETIH N.eddine lic N° 0059 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENMAAOUIA Med Moncef lic N° 0144 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 184 : RENC OAM/UJC (S) DU 18/02/2023

- SEDRATI Abdesamed lic N° 0537 (OAM) 2M/F pour fautes graves exclu.
- ZENDAOUI A/Hamid lic N° 0523 (OAM) 2 M/F pour propos injurieux envers adversaire 1500.00 DA est infligée au club.
- KRAIFA Mohamed lic N° 0534 (OAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BARRECHE Hamza lic N° 0038 (UJC)Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BEKKOUCHE Louai lic N° 0188 (UJC) 2 M/F pour propos injurieux envers adversaire et amende de 15000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 185 : RENC ADC/ESB (M) DU 17/02/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe ESB sur le terrain.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- **Match perdu par pénalité à l'équipe ESB pour** octroyer le gain du match au club ADC qui marque (03)trois points et (03)trois buts
- Amende de 15000.00 est infligée au club payable avant le 17/03/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 186 : RENC ADM/CREC (S) DU 17/02/2023

- BOUBAKEUR Yassine lic N° 0461 (S) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOULDJEDRI Zakaria lic N° 0474 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- KASMI Naoufel lic N° 0091 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- GUERAICH Med Ramzi lic N° 0123 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 187 : RENC UCBI/ESHB (J) DU 18/02/2023

- CHEDDAH Azzeddine Lic N° 23280405 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 188 : RENC CREC/USGA (M) DU 18/02/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signalent la présence de l'équipe CREC sur le terrain avec un effectif réduit.
- Vu l'article 49 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CREC pour octroyer le gain du match au club USGA qui marque (03) Trois points et (03) Buts.
- Défalcation d'un point à l'équipe Minimes CREC
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club CREC .

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 189 : RENC CRAC/URBH (S) DU 17/02/2023

- BENALOUAT A/Rezzak lic N° 0178 (CRAC) Avertissement pour jeu dangereux.
- MESFAR D.eddine lic N° 0394 (CRAC) Avertissement pour jeu dangereux.
- MEROUCHE Sid ali lic N° 0492 (CRAC) Avertissement pour ant-jeu
- BENYAHIA Djihed lic N° 2508 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- TALHI Akram lic N° 0315 (URBH) Avertissement pour anti-jeu.

AFF N° 190 : RENC CRAC/USK (J) DU 18/02/2023

- ABDAOUI Aboubakeur lic N° 23131105 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AISSAOUI Louai chihab lic N° 23201204 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

- ATHMANI Med Lic N° 23240605 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TOUATI Salah eddine lic N° 23230605 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALHA Ahmed lic N° 23090405 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 191 : RENC CRAC/USK (C) DU 18/02/2023

- BOUHELIT Raid Mortada lic N° 233103007 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- LAOUBI Anes abderaouf lic N° 23190706 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KAABOUCHE Fateh lic N° 23140806 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- LAOUBI Mohcene Lic N° 232208006 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BECILA Mohecene lic N° 23026106(CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 192 : RENC ADM/MCHB (J) DU 18/02/2023

- MALLEM Hocine Daia Lic N° 23110204 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 193 : RENC ADM/MCHB (C) DU 18/02/2023

- HAYOUNE Mohcene lic N° 23220707(ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MERABIA Sofiane lic N° 230606007 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 194 : RENC CRAC/USK(M) DU 18/02/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signalent la présence de l'équipe CRAC sur le terrain avec un effectif réduit.
- Vu l'article 49 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAC pour octroyer le gain du match au club USK qui marque (03) Trois points et (03) Buts.
- Défalcation d'un point à l'équipe Minimes CRAC
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club CRAC .

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

Le Président

A.ZARZI

Le Secrétaire

O . BAHLOUL